

Commune : CHANIERS

01700087

Plage : BAIGNADE RIVE DROITE CHARENTE NIVEAU BOURG

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon". Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale. Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent. Certains sites de baignades sont affectés par des proliférations importantes d'algues microscopiques (cyanobactéries) donnant à l'eau une couleur intense "vert-bleu". La recherche des cyanobactéries toxinogènes et des toxines qu'elles peuvent produire, ne sont pas pris en compte dans le classement des sites. Cependant, en raison de leurs effets sanitaires, un suivi est mis en place et des mesures de précaution peuvent être recommandées aux baigneurs. Une interdiction de baignade peut aussi être préconisée.

Suivi sanitaire 2025 25/08/2025

Interprétation
sanitaire du
dernier
prélèvement
25/08/2025

Eau de bonne qualité pour la baignade

High-quality water / **Wasser von guter Qualität**

Water van goede kwaliteit / **Agua de buena calidad**

Résultats du contrôle sanitaire

Qualification du prélèvement

16 juin 09:40	07 juil. 09:00	16 juil. 09:55	21 juil. 09:58	29 juil. 09:35	04 août 09:10	08:34	11 août 09:45	18 août 10:10	25 août
Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Bon	Bon	Moyen	Moyen	Bon	

ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)

n/(100mL)

ENTÉROCOQUES /100ML (MP)

n/(100mL)

CYANOBACTÉRIES TOXINOGÈNES

mm3/L

TEMPÉRATURE DE L'AIR

°C

TEMPÉRATURE DE L'EAU

°C

TRANSPARENCE SECCHI

m



La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

La Directrice Adjointe de la délégation départementale

Catherine VAURE